

Centre Hospitalier de DIGNE LES BAINS
Quartier Saint Christophe
CS 60213
04095 DIGNE LES BAINS
Personne à contacter : **Monsieur Franck POUILLY, Directeur**

INTITULE DU POSTE

DIRECTEUR DES SOINS – DIRECTEUR DE L'IFSI/IFAS

Contexte :

Les Instituts de Formation en Soins Infirmiers et de Formation d'Aides-soignants de Digne-les-Bains sont situés sur le site du Centre Hospitalier de Digne-les-Bains, établissement public de santé composé des services de MCO, du SAMU 04 et de l'ensemble de la psychiatrie du département des Alpes de Haute Provence (Région SUD).

Ces instituts de Digne-les-Bains accueillent pour l'année 2021-2022 : 55 étudiants infirmiers par promotion et 35 élèves aides-soignants. L'IFSI est le deuxième établissement d'enseignement supérieur du département.

Les instituts sont déjà labélisés PVE et sont aussi candidats à la certification au référentiel National (QUALIOPI). Ils organisent des sessions de préparations aux concours IDE et AS ainsi que des actions de formation continue. L'établissement est enregistré en qualité d'organisme dispensateur du DPC.

L'IFSI dispose par ailleurs d'un agrément dans le cadre de l'accompagnement à la VAE AS.

L'équipe est composée de :

- de 9,8 ETP formateurs
- d'une documentaliste
- de deux agents administratifs et d'une adjointe des cadres

Cotation part Fonction dans la PFR

2,8

Positionnement dans l'organigramme :

Membre de l'équipe de Direction, le (la) Directeur(trice) est placé(e) sous l'autorité directe du Chef d'Etablissement et du directeur du groupe Digne (organigramme disponible).

Relations fonctionnelles :

Il /Elle entretient des relations avec

- les autres directions fonctionnelles
- La Région SUD
- La Faculté Aix-Marseille-Université (AMU)
- l'ARS PACA

Les instituts évoluent au sein d'un GHT favorisant les partenariats établissement/établissement mais aussi établissement/école. Ces collaborations contribuent à une alternance intégrative de qualité.

Les activités et missions du poste se répartissent d'après les volets suivants :

1- Volet institutionnel :

- Elaboration, mise en œuvre, réajustement et évaluation du projet d'école (Pluriannuel)
- Constitution et actualisation des dossiers d'autorisation en vue d'une autorisation du Conseil Régional
- Définition et pilotage de la politique qualité et participation au processus de certification
- Rédaction du rapport annuel d'activité et présentation lors des instances
- Détermination, adaptation et évaluation des organisations internes
- Participation à la CSIRMT de l'établissement hospitalier support (Digne les bains) et conseil en matière de politique de formation (initiale et continue) auprès des établissements du GHT
- Travail en partenariat avec les directeurs des soins et cadres de santé des établissements du GHT 04 sur l'attractivité de nos postes pour les nouveaux diplômés

2- Volet pédagogique

- Conception des projets pédagogiques
- Organisation des formations initiales, préparatoires et continues en partenariat avec les établissements partenaires
- Organisation des enseignements théoriques et pratiques
- Contrôle des contenus théoriques et des dispositifs d'évaluation
- Animation et gestion des personnels des instituts
- Présidences d'instances : conseils et sections (CAC, disciplinaire, pédagogique, vie étudiante)
- Participation aux jurys de diplomation (Présidés par la DRJSCS)

3 – Volet vie étudiante / relation aux usagers

- Organisation et planification de l'information concernant les formations conduisant aux métiers de santé
- Mise en œuvre des dispositifs de sélection
- Organiser l'accueil des usagers et la mise à disposition de ressources pédagogiques et de recherche documentaire
- Information sur l'offre en matière de vie étudiante sur le territoire et collaboration avec les acteurs concernés

4- Gestion des instituts (Dans le cadre d'une délégation de gestion)

- Définition des avis de vacances de postes et participation au recrutement des personnels
- Définition et contribution en matière d'accueil, d'information et de formation des personnels intégrant
- Gestion fonctionnelle des personnels : leur évaluation, le plan de formation sur la base d'une GPMC
- Contribution à la gestion financière en collaboration avec la Direction des Affaires Financières
- Répartition des ressources en fonction des besoins/projets prioritaires
- Recherche de ressources financières complémentaires : principalement par des réponses aux appels à projets et secondairement par la recherche de réversion de la taxe d'apprentissage
- Veille du respect des normes de sécurité et de l'entretien des locaux et matériels

5- Activités en relation avec les partenaires extérieurs

S'agissant de l'Etat et de ses administrations :

- Coordination de la politique de formation en lien avec l'ARS PACA et la DRJSCS (Diplomation)
- Contribution aux travaux, aux sollicitations de données et aux appels à projets de l'ARS par l'intermédiaire des conseillers pédagogiques et/ou techniques

S'agissant de la Région SUD :

- Contribution à l'élaboration du schéma régional des formations sanitaires et sociales et à l'atteinte des objectifs fixés
- Participation aux commissions liées au GCS IFSI d'Aix
- Participation aux rencontres budgétaires

S'agissant des acteurs (Etablissements, professionnels libéraux) du secteur sanitaire et du secteur médico-social :

- Mise en œuvre et évaluation des partenariats
- Contribution (Conseils et projets) à une politique des dispositifs de formation dans le cadre du GHT ou sous forme de partenariats

S'agissant des autres acteurs

- Elaboration d'une politique de communication : promotion des activités de l'institut auprès des établissements, des potentiels partenaires, évaluation de leurs besoins
- Coordination avec les acteurs du territoire : Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, les établissements de l'enseignement secondaire et du supérieur, les forum des métiers, les collectivités locales.

Ce poste requiert une diversité de compétences :

1 – Des compétences stratégiques

- Savoir se situer dans l'environnement et vis-à-vis des acteurs
- Savoir traduire les objectifs d'évolution des métiers et des compétences en objectifs pédagogiques et en plans d'actions.

- Savoir identifier et développer un réseau de professionnels pouvant être recrutés comme formateurs permanents ou intervenants ponctuels

2 - Des compétences de coordination

- Savoir décider, négocier et arbitrer en interne et en externe avec les différents acteurs de la formation (financeurs, formateurs, terrains de stage, employeurs).
- Savoir planifier, organiser, répartir les ressources au sein d'un institut de formation dans une approche transversale et efficiente.
- Savoir animer l'équipe de formateurs internes et d'intervenants externes ainsi que les professionnels accueillant les stagiaires (Tuteurs et Maîtres de stage).

3 - Des compétences opérationnelles

- Analyser et évaluer les pratiques et les compétences individuelles et collectives (Assurer la continuité)
- Prévoir l'évaluation des formations : veille et contribution aux divers réseaux associatifs professionnels
- Assurer une veille continue sur les évolutions dans les domaines de la formation et de l'exercice des professions.
- Savoir développer une communication pertinente vis-à-vis des différents acteurs, notamment en sachant informer le Chef d'Etablissement et/ou les autres partenaires internes.
- Savoir faire usage des systèmes d'information et de communication.

4 – Des connaissances associées

- Ingénierie de formation (suivant les diverses modalités : présentiel et à distance)
- Pédagogie des adultes (Andragogie)
- Méthodes d'évaluation des dispositifs de formation.
- Cadre législatif et réglementaire des formations paramédicales.
- Techniques managériales.

Les projets à court terme :

- L'ouverture d'un site de formation à Manosque pour un IFAS de 25 places en 2021-2022. Les conditions générales de ce projet présentent un fort potentiel d'évolution (Territoire à démographie positive, peu d'offres de formations aux métiers de santé, densité des établissements de santé et du secteur médico-social...).
- La réponse aux attentes en matière d'adaptation à l'emploi ou d'évolution des métiers. Par exemple les 70h de formation pour les ASH, une formation aux Evénements Indésirables Graves liés aux soins...
- L'apprentissage : les instituts vont postuler au statut d'UFA, ceci répondra à une attente de la région ainsi que des employeurs et permettra d'encore mieux accompagner les apprenants.

